

Choix des matières L3 DROIT

Par **Berangere010595**, le **24/08/2015** à **20:29**

Bonsoir,

Je rentre en troisième année de droit dans quelques semaines et je dois choisir certaines matières. Nous allons sûrement avoir une présentation des matières mais je suis quand même complètement perdue, j'ai peur de faire les mauvais choix et que ce soit décisif pour plus tard.

Le problème est que je ne suis pas sûre de ce que je veux faire: mon tout premier souhait, depuis très longtemps, est de tenter le concours de l'ENM, j'ai toujours été attiré par la profession de magistrat, mais je sais que c'est très dur. La profession d'avocat me plaisait également mais en ayant fait un stage et en me renseignant j'ai vu qu'en me spécialisant dans les matières que j'aimais bien (droit pénal et droit de la famille) je ne gagnerais pas forcément ma vie. Ensuite je me suis renseignée et j'ai appris que le droit des affaires est le domaine avec le plus de débouchés. Avocat en droit des affaires je ne pense pas que ça m'intéresse, mais juriste d'entreprise ça m'attire. Je vais faire un petit stage au sein d'une entreprise avec des juristes d'ailleurs. Or droit des affaires et magistrature....Rien avoir! [smile17]

Je me demande donc quel matière choisir pour ne pouvoir être bloqué dans aucun de ces deux choix: car soit je devrais passé l'ENM et soit intégré un DJCE...

En matière obligatoire (avec TD) j'ai Droit administratif des biens et droit civil des biens pour le 1er semestre et Contentieux Adm et Droit des Contrats Spéciaux pour le 2nd.

En unités complémentaires je dois choisir 2 matière parmi 4 (si j'en prend 3 la 3eme sera facultative):

Droit social, Droit judiciaire privé, droit communautaire, droit fiscal général (1er semestre)
Droit judiciaire privé, libertés publiques, régimes des obligations, droit commun des stés (2nd semestre).

Quelles matières selon vous sont primordiales ? [smile7]

Pour l'instant mon choix se portait sur Droit social, droit fiscal, Droit judiciaire privée et liberté publique. Et j'hésite entre régime des obligations et droit commun des sociétés en option. Et donc je ne prendrais pas Droit Communautaire et droit commun des sociétés.

Je ne sais pas si c'est clair, mais j'espère que quelqu'un pourra m'aider, car ça me stress pas mal :/

Merci d'avance [smile3]

Par **Berangere010595**, le **24/08/2015** à **20:32**

Désolée je viens de me relire et j'ai fais plein de fautes!! :/
*Passé l'ENM OU intégrer un DJCE.